

DEPARTEMENT

REPUBLIQUE FRANCAISE

LOT

Extrait du registre des délibérations de la commune de **CEZAC-EN-QUERCY**
N° : 2026-02avril D015

Conseillers en exercice : 11
Présents : 11 **L'an deux mille vingt six**
Votants : 11 Le : 02/04/2026 à 20h00
Pour : 11 Le Conseil Municipal de la commune de CEZAC
Contre : 0 dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire
Abstentions : 0 à la Mairie de CEZAC sous la présidence de Maurice ROUSSILLON, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 24/03/2026.

Présents : Jean-Noël CAMBE, Julie CAPUS, Jean-Denis CORMANE, Angélique DELCOURT, Lilian GIRMA, Pascale GONFROY, Elodie LAC, Fabien PARAIRE, Charles POIRET, Maurice ROUSSILLON, Sandra SCHELL.

Pouvoir : /

Absents excusés : /

A été désignée secrétaire : Julie CAPUS.

Objet : Désignation du Correspondant Défense

Le Maire informe le Conseil Municipal que la fonction de correspondant défense a été instituée par la circulaire du 26 octobre 2001, laquelle prévoit la désignation, dans chaque Commune, d'un élu chargé de contribuer au développement de l'esprit de défense et d'assurer le relais des informations relatives aux questions militaires.

Il est également en charge du protocole des cérémonies officielles et commémoratives.

Le Maire propose de désigner M. Lilian GIRMA comme correspondant Défense.

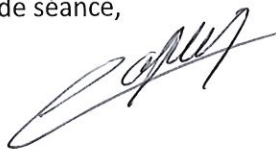
- Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de désigner comme Correspondant Défense : M. Lilian GIRMA.

Reçue en préfecture le : 03/04/2026.

Publiée par affichage le : 09/04/2026

Le Secrétaire de séance,

Julie CAPUS.



Fait et délibéré le 02/04/2026.

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Maurice ROUSSILLON.



« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr> ».